

7. LES AUTEURS CELEBRES ET LE DICTIONNAIRE DE L'ACADEMIE

Parmi les membres de l'Académie française figurent les grands noms de la littérature française du XVII^e siècle : Corneille, La Fontaine, Bossuet, Racine, Boileau. Leur attitude envers le travail du *Dictionnaire* ne nous est connue qu'au travers de documents tels que les registres de procès-verbaux, les listes de présence et les textes plus ou moins critiques de contemporains comme Tallemant des Réaux ou Antoine Furetière.

Il semble que La Fontaine (n° 74 à 76) soit assez assidu aux séances, mais qu'il ait une attitude réservée envers ses confrères, de même que Corneille (n° 34 à 37). Racine (n° 77-78), lui, ne va à l'Académie qu'une fois sur sept environ et ne se prive pas de critiquer le *Dictionnaire*, tout comme Boileau. Quant à Bossuet (n° 79-80), il contribue indirectement au *Dictionnaire* en examinant les *Observations sur l'orthographe* de Mézeray.

74. Louis-Pierre DESEINE, Buste de Jean de LA FONTAINE, début XIX^e siècle. Moulage de l'original conservé à Château-Thierry
Académie française, Musée de Castries

Usant de son droit de veto, Louis XIV ajourne l'élection de La Fontaine (1624-1695) à l'Académie en 1683 car ce dernier devance Boileau qu'il préfère, et sans doute aussi à cause du caractère licencieux de ses premiers écrits. Il lève cependant l'interdit six mois plus tard parce que le poète "a promis d'être sage" et que Boileau a été élu entre-temps.

La Fontaine participe aux travaux de l'Académie. Ami d'enfance de Furetière, il est envoyé avec Racine comme émissaire de la Compagnie pour négocier - sans succès - avec Furetière lorsque celui-ci décide de publier un dictionnaire concurrent. Lors de la première édition du dictionnaire, il est plus particulièrement chargé de relire les épreuves des lettres F à M.

Il laisse à l'Académie le souvenir d'un homme distrait, simple et discret. "A sa physionomie du moins, on n'eut pas reconnu ses talents" écrit d'Olivet qui lui trouve "un sourire niais, un air lourd, des yeux presque toujours éteints, nulle contenance". Mais ses confrères goûtent son caractère pacifique et son absence d'ambition et le mettent au rang des cinq ou six grands poètes français "pour qui le temps aura du respect et dans les ouvrages desquels on cherchera les débris de notre langue, si jamais elle vient à périr".

75. Jean de LA FONTAINE, *Fables choisies mises en vers*, Paris, Claude Barbin, 1668. Vignettes gravées par François Chauveau. In-quarto, édition originale, exemplaire réglé sur grand papier
Bibliothèque de l'Institut de France, 4° Erhard 352

La Fontaine signale dans la préface des *Fables* qu'il les écrivit contre l'avis de son futur confrère de l'Académie Patru qui désapprouvait "le dessein de les mettre en vers".

76. Le Renard et les raisins. Gravure illustrant les *Fables* de la Fontaine. Reproduction photographique
Studio Sartoni
Académie française, Musée de Castries

77. Simon Louis BOISOT, Buste de Jean RACINE, 1776. Moulage de l'original conservé à la Comédie-Française

Académie française, Musée de Castris

La physionomie agréable, le visage ouvert, tel est le portrait que fait de Racine (1639-1699) l'abbé d'Olivet. Il le décrit comme railleur, éloquent et persuasif et admire la beauté de son style, qu'il attribue à son éducation à Port-Royal.

Grand créateur conscient de son génie, Racine est aussi ambitieux et sait gagner les faveurs royales. Une fois entré à l'Académie en 1672, il met son style au service du souverain et déclare : " Tous les mots de la langue, toutes les syllabes nous paraissent précieuses, parce que nous les regardons comme autant d'instruments qui doivent servir à la gloire de notre auguste protecteur" (Discours prononcé à l'Académie française, 1678). La langue des tragédies de Racine est très épurée et n'emploie qu'un nombre relativement restreint de mots. Les règles du purisme aboutissent, avec le génie de Racine, à la création des chefs-d'oeuvre du théâtre classique français.

En ce qui concerne sa participation au *Dictionnaire*, Furetière ne manque pas de rapporter ses commentaires lorsqu'il constate les erreurs de la pré-édition qui sera finalement envoyée au pilon : "On a vu souvent Mr Racine, trouvant à l'ouverture du Dictionnaire imprimé des choses qui ne lui plaisaient pas, s'écrier en plein bureau : Bon Dieu, où nous fourrerons-nous quand ce Livre viendra à paraître?".

78. Jean RACINE, *Oeuvres. Tome second*, Paris, Claude Barbin, 1676. In-octavo, première édition collective
Bibliothèque de l'Institut de France, 8° Q 568A ***

Cadet de Corneille de trente-trois ans, Racine profite de l'expérience de son aîné et répond mieux au goût du public pour la peinture des passions. Une rivalité s'établit entre les deux hommes qui tourne vite à l'avantage du plus jeune. Cependant Racine tient à prononcer lui-même l'éloge de Pierre Corneille lorsqu'il accueille le frère de celui-ci, Thomas, élu à son tour à l'Académie en 1684. Il dit alors : "La France se souviendra que sous le règne du plus grand de ses rois a fleuri le plus célèbre de ses poètes".

79. Buste considéré traditionnellement comme celui de Jacques Bénigne BOSSUET. Moulage d'un original conservé au Musée du Louvre
Académie française, Musée de Castris

Elu en 1671, Bossuet (1627-1704) ne vient à l'Académie qu'une ou deux fois par an entre 1673 et 1678 et il ne participe donc pas véritablement aux travaux du *Dictionnaire*. Mais, nommé parmi les commissaires chargés d'examiner les "Observations sur l'orthographe" de Mézeray, il en effectue très soigneusement la lecture, annote le manuscrit et met à la fin une assez longue appréciation générale.

80. Jacques Bénigne BOSSUET, *Oraison funèbre de très-haut et très-puissant prince Louis de Bourbon, prince de Condé... prononcée dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris le 10. jour de mars 1687*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1687. In-quarto, édition originale
Bibliothèque de l'Institut de France, 4° P 24B***

L'oraison funèbre à l'époque classique est un genre littéraire apprécié, à la fois discours nécrologique et sermon, qui devient ensuite un texte imprimé distribué par la famille comme souvenir et mis en vente chez un libraire. Madame de Sévigné raconte qu'elle a l'habitude, avec son entourage, de relire des oraisons de ce type et de "repleurer" les morts qu'elle a connus. Elle écrit à sa fille : "Il ne faut point dire : *Oh! cela est vieux*. Non, cela n'est point vieux ; cela est divin" (11 janvier 1690).

